

Réponses aux questions relatives à l'appel d'offre sur l'Etat des lieux de la microfinance (N/Réf 05/PASM-IRAM/05/2022)

Ce document a vocation à répondre à toutes les questions qui ont été soumises à l'IRAM avant la date limite de soumission des questions, soit le 15 juillet 2022.

1) Pouvez-vous nous éclaircir sur le sens exact de « international » et de « africain » s'il vous plaît en page 10 ?

Le consultant « international » est plus senior que le consultant « africain » et dispose d'une expérience plus importante en dehors de la sous-région.

Le consultant « africain » est obligatoirement un consultant national (de nationalité centrafricain ou résident en Centrafrique).

2) Nous aimerions savoir si le consultant international senior, chef de mission peut être un ressortissant africain avec une expérience internationale

Oui.

3) Il est également mentionné dans la section critère d'évaluation technique (page 14) que l'expert national a une pondération de 15 %. Cela signifie –t-il que le consultant africain (page 10) doit être un(e) centrafricain(e)

Voir réponse à la question 1.

4) Les annexes citées dans la demande de proposition n'ont pas été joints à celle-ci sauf la liste des EMF avec agrément. Pourriez-vous nous les envoyer également s'il vous plaît ?

Ces documents ne seront partagés qu'avec le soumissionnaire sélectionné, au terme de la procédure d'appel d'offres.

5) Nous allons faire des recherches à notre niveau mais nous voulions savoir si vous aviez de la documentation à nous partager concernant le secteur de la microfinance en RCA. Tout rapports, même si ces derniers datent, peuvent nous être utile pour ajuster au mieux notre proposition technique

Ce type de documents ne sera partagé qu'avec le soumissionnaire sélectionné, au terme de la procédure d'appel d'offres.

6) Est-ce que la présence physique des consultants est requise durant toute la durée de la mission ? Nous pensions notamment qu'une revue de la documentation disponible ou bien la préparation de la mission sur place (prise de contact avec les différentes IMF) sont des tâches qui peuvent être effectuées à distance

La présence physique des consultants en Centrafrique durant toute la durée de la mission n'est pas requise. La répartition des jours/homme est libre entre travail à distance et sur le terrain. Les consultants devront néanmoins s'assurer d'une présence suffisante en Centrafrique pour permettre la réalisation des travaux dans de bonnes conditions.

- 7) **Après une première revue détaillée des termes de référence, nous avons pensé à une équipe de 3 consultants qui se répartirait le travail de manière efficace et pertinente. Est-ce qu'une telle structure pourrait être considérée (au lieu de 2 consultants comme prévu selon les TdR) en gardant le même nombre de jours total stipulé dans les termes de référence ?**

L'équipe peut tout à fait être composée de 3 consultants au lieu de 2 si cela peut permettre d'être plus efficace. Le nombre de jours total devra en effet rester inchangé (50 jours).

- 8) **Est-ce que ce sera le comité technique de pilotage du PASM (page 8, méthodologie) ou le comité de suivi (page 8, supervision de la mission) qui effectuera des commentaires sur le rapport provisoire ? Idem pour le « calendrier et la liste détaillée des entretiens et diagnostics ».**

Le comité de suivi de la mission qui réunira un représentant de la DAFMAM, de l'APEMF, de l'IRAM, et de l'Agence Française de Développement (AFD), assurera la supervision et le suivi de la mission. Ce sera effectivement ce comité qui effectuera des commentaires sur les livrables provisoires et validera calendrier et la liste détaillée des entretiens et diagnostics.

- 9) **La présentation de la méthodologie amène à penser que le chef de mission devra se rendre trois fois à Bangui :**

- Pour la mission de rencontre de l'ensemble des acteurs
- Pour l'atelier de restitution (car on parle de présentation du rapport final)
- Pour le tour de table des bailleurs de fonds

Mais le chapitre « Déplacements » amène à penser que la restitution aura lieu à la fin de la mission de rencontre des acteurs, ce qui signifierait que le chef de mission n'aurait à se rendre que deux fois à Bangui.

A moins qu'une première restitution ait lieu à chaud, à la fin de la mission de terrain, et une seconde après validation du rapport final.

Merci de clarifier.

Le consultant international est tenu de se déplacer à 2 reprises en Centrafrique. Une fois pour sa mission initiale et restitution des résultats de la mission et une autre fois pour le tour de table des bailleurs de fonds.